

COMMUNIQUÉ

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 21 juin 2022

“Le vote blanc et l'abstention, tristes records des élections législatives dans la 4^e circonscription de Seine Saint Denis”

Je remarque avec satisfaction qu'au niveau national, l'échec de la Macronie est total : s'ajoutant à la défaite de plusieurs ministres et ténors battus - à l'instar de Christophe CASTANER, Brigitte BOURGUIGNON, Amélie de MONTCHALIN ou encore Richard FERRAND - le Président de la République n'obtient pas la majorité absolue et n'est pas plus assuré de pouvoir conduire sa politique annoncée de casse sociale.

C'est ici une belle victoire pour les forces progressistes et écologistes de gauche qui ont su s'imposer comme première force d'opposition avec 137 élu.e.s NUPES (84 issus de LFI / 29 du Parti Socialiste / 21 d'EELV / 13 du PCF) et 15 parlementaires divers gauche.

Leur présence est doublement essentielle puisqu'au-delà de faire barrage à Emmanuel Macron, il s'agira de porter nos valeurs de solidarité, de justice sociale mais également de transition écologique, de la défense des droits des femmes face à la percée historique et inquiétante de l'extrême droite de Marine Le Pen qui obtient 89 députés.

À Stains, sur 17 252 électeurs, seuls 3 843 - soit 22.28% - ont pris part au vote, nous ramenant au triste record de 77.62% d'abstention. Nous comptabilisons 21.85% de votes blanc (soit 840 bulletins) et 3 003 suffrages exprimés. L'expression des suffrages est ici en net recul par rapport au premier tour des élections législatives qui, rappelons-le, avait mobilisé 5 071 de nos concitoyens.

Les résultats sur l'intégralité de la 4^e circonscription de Seine-Saint-Denis se répartissent comme il suit : sur 65 132 inscrits, seuls 16 291 électeurs (25.01%) se sont déplacés aux urnes. Ont été comptabilisés 3 155 votes blancs (4.84%) et 304 votes nuls (0.47%).

Je déplore un niveau d'abstention extrêmement élevé, de près de 75%, et tout particulier chez les jeunes, qui témoigne d'une fracture réelle entre les habitant-es des villes populaires et la classe politique.

Seule candidate au second tour, Madame Soumya BOUROUHA, candidate PCF de Fabien ROUSSEL, est donc élue députée. Avec Karima Khatim ma suppléante, nous serons amenés à porter les combats qui s'imposent en faveur de l'égalité et la dignité* de notre département et de ses habitants.

Je tiens à saluer Marie-George BUFFET, élue pour la première fois en 1997 sur notre territoire, et je lui souhaite une excellente retraite bien méritée après près de trente années au service de notre département et du Pays lorsqu'elle fut nommée Ministre de la Jeunesse et des Sports de 1997 à 2002, sous le gouvernement de Lionel JOSPIN.

Alors que la Seine-Saint-Denis obtient 12 députés NUPES sur 12, nous, élu-es et citoyens, feront en sorte que les dossiers portés à l'Assemblée Nationale, par nos parlementaires, soient en résonance avec les combats que nous menons ici, sur le terrain. Nous jouerons forcément un rôle très important pour faire entendre la voix des villes et quartiers populaires au sein de l'hémicycle nouvellement formé.

En ma qualité de membre du Parlement de la Nouvelle Union Populaire, je prendrai, bien évidemment, toute ma part dans les luttes à venir pour défendre l'égalité et faire respecter la dignité.

Azzédine TAÏBI
Maire de Stains